

Interview de M. François Hollande, Président de la République, dans "La France agricole" du 26 février 2014, sur la politique agricole.

Les négociations Pac se sont bouclées au niveau européen en 2013. Quel bilan en tirez-vous ?
« La France a réussi à convaincre les Européens que l'agriculture était une dépense d'avenir. Il y a un an tout laissait penser que l'agriculture devienne la variable d'ajustement des arbitrages européens. Bon nombre de nos partenaires voulaient en effet diminuer le budget de l'Union en général et de l'agriculture en particulier. D'autres voulaient absolument garder les fonds structurels, ce qui pouvait se faire au détriment de la politique agricole. Or, non seulement nous avons préservé globalement les crédits européens à l'agriculture, mais nous avons renforcé la position de la France par rapport à celle de ses voisins. Sur le premier pilier, notre enveloppe est préservée. Sur le second, une amélioration de plus de 10 % des moyens qui vont être consacrés au développement rural a été obtenue. La profession, dans sa diversité, a reconnu ce qui avait été obtenu au terme de cette négociation.

N'est-ce pas au prix d'une trop grande souplesse dans les moyens laissés aux Etats membres pour appliquer cette réforme ?

Cette souplesse, je l'ai revendiquée car elle était dans l'intérêt de la France. Elle nous permettra de coupler davantage les aides à la production, de mieux soutenir la diversité de nos agricultures, élevage et productions céréalières, et de renforcer nos moyens d'action spécifiques pour les zones difficiles. La France a une agriculture forte et diverse qui n'a pas d'équivalent en Europe. Je souhaitais donc une Pac qui puisse s'adapter à chaque filière et à chaque territoire. Mais cette flexibilité doit avoir des limites, des lignes rouges car je ne suis pas favorable à la renationalisation de la politique agricole que pourraient souhaiter certains de nos partenaires.

N'avez-vous pas attribué trop d'autonomie aux Régions, au risque de nous priver d'une politique nationale ?

Non, car les règles resteront nationales, qu'il s'agisse des aides directes mais aussi du cadre général pour l'installation, le soutien aux territoires fragiles ou la modernisation des exploitations. En revanche, les Régions pourront intervenir dans le cadre du second pilier pour adapter les actions de développement rural et amplifier les ressources budgétaires affectées à l'investissement des exploitations.

Que répondez-vous à ceux qui réclament une sortie de l'euro ?

Qu'ils méconnaissent complètement la réalité de l'agriculture française et ignorent les difficultés qu'elle a pu rencontrer quand le marché commun fonctionnait sans monnaie unique. Je n'ai pas oublié les dévaluations compétitives quand, au printemps 1995, la lire perdait 20 % de sa valeur. Je me souviens des éleveurs de la Corrèze dont le chiffre d'affaires provenant de la vente des brouillards vers l'Italie avait diminué d'autant. Et je me souviens que Jacques Chirac avait dû négocier dans des conditions difficiles des dispositions permettant aux éleveurs français de passer ce cap.

Je pense encore aux montants compensatoires monétaires qui constituaient des taxes sur les produits français expédiés vers l'Allemagne pour compenser la faiblesse structurelle du franc par rapport au mark. Cette situation était intenable, ingérable, incompréhensible, bureaucratique. Donc, ce serait suicidaire pour l'agriculture française de retourner aux monnaies nationales et je ne vois pas les agriculteurs français faire des choix contraires à leurs intérêts. Aujourd'hui, la moitié de nos exportations subissent encore les variations de change, celles du dollar ou de la

moitié de nos exportations subissent encore les variations de change, celles du dollar ou de la monnaie chinoise. Donc heureusement que l'autre moitié de nos exportations bénéficie de la stabilité monétaire au sein de la zone euro. Les agriculteurs savent bien où est leur avenir : dans la stabilité des changes et le maintien de l'euro.

Y aura-t-il une étape supplémentaire dans le « rééquilibrage » des aides ?

Nous avons stabilisé les crédits européens à l'agriculture pour les sept prochaines années. Peu de secteurs économiques ont une telle visibilité. Dans le cadre de la mise en œuvre nationale, j'ai voulu rééquilibrer progressivement les aides à hauteur de un milliard d'euros sur les neuf que notre pays reçoit chaque année au titre de la Pac. Le cap est fixé pour les sept prochaines années même si tout au long de cette période, des évaluations régulières avec la profession mesureront les effets de nos décisions. Quels sont nos choix ? D'abord, la convergence, c'est-à-dire la réduction des écarts entre le niveau des aides publiques qui étaient fondées sur des références historiques qui remontaient à plus de vingt ans. Ensuite, rééquilibrer les aides sans déséquilibrer les filières et les territoires. Nous souhaitons renforcer les productions animales mais sans affaiblir le secteur des céréales. Il s'agit de créer une dynamique favorable à l'ensemble de nos agricultures. Nous avons trouvé le bon équilibre en prenant mieux en compte l'emploi dans la redistribution des soutiens en aidant davantage les exploitations situées dans les zones difficiles. J'assume ces priorités.

Comment la loi d'avenir de l'agriculture va-t-elle s'articuler avec la Pac ? Quel est son sens politique ?

L'objet de la loi d'avenir n'est pas de mettre en place d'autres objectifs que ceux que je viens de rappeler. Il s'agit de leur donner encore plus de visibilité et d'ampleur. Qu'avons-nous recherché ? D'abord, améliorer la compétitivité à long terme de notre agriculture en conjuguant performance économique et écologique. Car les agriculteurs n'ont pas de leçon à recevoir. Ils sont conscients de leur responsabilité. Ils doivent être encouragés et soutenus pour mettre en place cette complémentarité agroenvironnementale. Nous voulons également, à travers ce texte, favoriser l'installation des jeunes agriculteurs qui est essentielle à l'emploi, mais aussi assurer la montée en puissance de nouvelles activités pour les agriculteurs, notamment en ce qui concerne le retraitement de la biomasse et la valorisation énergétique des déchets agricoles.

Un instrument nouveau sera créé par cette loi : c'est le groupement d'intérêt économique et écologique (GIEE). Il permettra de fédérer les acteurs autour de projets qui concernent tout un territoire. Car l'agriculture ne concerne pas les seuls agriculteurs, elle concerne toute la société qui doit être fière de pouvoir disposer d'une sécurité et d'une qualité alimentaire exceptionnelle. Quels signaux donner aux agriculteurs pour favoriser leur goût d'entreprendre et que faire en matière de simplification administrative ?

Inutile de donner le goût d'entreprendre aux agriculteurs, ils l'ont déjà. Je veux leur donner tous les moyens pour réussir. Un agriculteur est un entrepreneur qui ne compte pas ses heures. Même si parfois, ses résultats ne sont pas à la hauteur du temps qu'il y consacre et de l'investissement qu'il y met. D'où les enjeux de la simplification. Evitons d'abord de sur-transposer les directives européennes. Notre pays se plaint des interventions de l'Europe et au moment de transposer les textes européens, nous nous sommes acharnés dans le passé à les rendre encore plus compliqués, plus lourds que ceux appliqués par nos partenaires. Eh bien, c'en est fini. Nous transposerons ce qui doit l'être, pas plus, pas moins. Ensuite, le ministre de l'Agriculture a décidé, avec son collègue de l'Environnement, d'introduire un régime plus simple pour accélérer les décisions de modernisation de certaines d'exploitations. Il a commencé par le plus difficile : l'élevage porcin où les projets d'investissement vont relever d'une procédure d'enregistrement et non plus d'un mécanisme d'autorisation. Cela représente un gain de quatre à six mois. Nous irons dans la même voie pour d'autres productions. De la même manière, pour la méthanisation et le recyclage des déchets, tous les dispositifs ont été revus. Sans remettre en cause les principes qui sont les nôtres, sur la protection sanitaire et les conditions de travail. Rien ne doit affaiblir la sécurité de notre alimentation ou de notre environnement mais il est de la responsabilité de l'Etat d'encourager ceux qui entreprennent, ceux qui prennent des risques, ceux qui créent de l'emploi.

Voulez-vous aller plus loin sur le coût du travail ?

Sur le coût du travail, le CICE (ndlr : crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) constitue une avancée importante et il s'applique au secteur agricole et agroalimentaire. Une solution doit encore être trouvée pour les coopératives mais le sujet sera traité dans le cadre du pacte de responsabilité. Sur l'allègement des cotisations familiales, l'agriculture sera forcément concernée et avec la tenue récente des Etats généraux, je suis heureux que ce secteur se mobilise dans l'esprit du pacte de responsabilité.

L'agriculture française a-t-elle une vocation exportatrice et comment l'encourager ?

La France est une grande nation agricole. Un tiers de notre production est exporté. Nous dégageons un excédent de près de 12 milliards d'euros et je souligne que cet excédent s'est accru de plus de 3 % en 2013. C'est une bonne nouvelle pour notre agriculture et notre pays. La France peut espérer avoir des résultats encore meilleurs compte tenu de la croissance mondiale attendue et de la réputation de nos produits en Chine, aux Etats-Unis, au Japon, dans les pays méditerranéens, partout dans le monde... Notre vocation exportatrice n'est pas en opposition avec les intérêts agricoles des pays de la Méditerranée et de l'Afrique. Au contraire, nous bâtissons avec eux une vraie stratégie de codéveloppement et j'ai demandé au ministre de l'Agriculture de la promouvoir. On ne doit plus opposer les paysans français aux autres paysans. Nous pouvons construire un partenariat au service de l'agriculture mondiale.

La mise en place d'un Smic en Allemagne va-t-elle vraiment changer la donne en matière de compétitivité ?

Il était temps que les Allemands s'engagent sur ce chemin et que des avancées aient d'ores et déjà lieu dans le secteur des abattoirs. Nos voisins d'outre-Rhin bénéficiaient en effet d'un avantage substantiel dans certaines productions comme le porc. Nous devons aller plus loin et nous engager résolument vers une Europe sociale et faire converger nos modèles dans le cadre de la zone euro. C'est ce dont nous sommes convenus lors du Conseil des ministres franco-allemands qui s'est tenu à Paris mercredi.

Que vous inspirent les investissements chinois dans l'agroalimentaire français ?

La Chine, c'est d'abord un marché considérable qui va s'ouvrir à l'agriculture française à condition que nous soyons présents, attentifs aux demandes des Chinois et capables d'obtenir la levée des barrières aux échanges qui peuvent encore gêner nos opérateurs. J'ai agi pour que le marché de la charcuterie chinoise soit désormais ouvert aux entreprises françaises, il s'agit d'une avancée majeure. Je suis également attentif à la procédure chinoise sur les vins européens qui nous concerne directement. Le potentiel est gigantesque. La Chine doit nourrir une population de plusieurs centaines de millions de consommateurs dont les exigences en termes de diversité et de qualité se rapprochent de plus en plus des nôtres.

Ensuite, il y a la question des investissements chinois que l'on doit regarder avec attention mais aussi intérêt. Si j'observe ce qui s'est fait pour le lait, c'est une bonne nouvelle pour la Bretagne de savoir que cette entreprise chinoise créera d'ici à deux ans, 300 emplois, en alliance avec un grand groupe coopératif français. L'essentiel de la production sera destiné au marché chinois. Permettez-moi de citer un autre pays : l'Arabie Saoudite. Grâce aux bons rapports que nous entretenons avec elle, nous avons favorisé l'apport de capitaux à la reprise de Doux avec des conséquences favorables pour l'emploi. De plus en plus de marchés s'ouvrent à nos producteurs. Je pense à la Turquie pour la filière bovine. Partout où je me déplace à l'étranger, je suis toujours soucieux des possibilités de développement pour nos productions agricoles car c'est dans les pays émergents que nous avons les plus belles promesses de développement.

Concernant la directive nitrates, les agriculteurs ont l'impression qu'on leur demande toujours de laver plus blanc que blanc par rapport à nos voisins. Que leur répondez-vous ?

Nous sommes en discussion avec la Commission européenne. Nous devons éviter d'être condamnés par la Cour de justice européenne et trouver un juste équilibre. Qu'il y ait sur des zones vulnérables, des règles à observer, nous l'admettons parfaitement et même nous le revendiquons. Notre intérêt est de protéger notre espace, nos rivières et notre environnement. Mais il ne peut pas être question de voir la France entièrement classée en zone vulnérable. Je

n'accepterai pas que nos agriculteurs aient plus de contraintes que d'autres. Oui, il faut redéfinir les espaces vulnérables, mais il faut aussi tenir compte de la réalité agronomique. Je pense que c'est sur ces bases-là que pourrons conclure les négociations avec la Commission européenne.

L'écotaxe est-elle enterrée ?

L'écotaxe a été créée en 2009 dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour financer nos infrastructures. L'idée était juste mais les règles envisagées ont suscité de l'incompréhension. Certaines Régions comme la Bretagne la contestent du fait de leur situation géographique. Il y a aussi une vigilance légitime de la profession agricole sur les transports en amont comme en aval des exploitations. D'où la nécessité d'ouvrir à nouveau la concertation avec toutes les parties afin de prendre en compte certaines spécificités, en particulier dans le domaine agricole.

Peut-on espérer tendre vers la parité des retraites par rapport aux autres secteurs

Je me suis engagé lors de la campagne présidentielle à ce que les pensions agricoles atteignent les 75 % du Smic pour une carrière complète, à la fin de mon quinquennat. Cette promesse sera respectée. Car élu en Corrèze pendant des années, je connais le sentiment d'injustice qu'éprouvent nombre de paysans âgés qui vivent avec des retraites sans rapport avec la durée et la dureté de leur travail. C'est un effort de solidarité que la Nation doit faire. Je n'oublie pas les aides familiaux qui, depuis 2011, sont affiliés à la retraite complémentaire. Ils bénéficieront de droits gratuits. En tout, 800 000 personnes seront concernées pour un montant qui représentera 1 milliard d'euros jusqu'à 2017. Dans le contexte budgétaire actuel, c'est un geste important que de consacrer un tel montant à cet effort. Mais j'ai considéré que c'était mon devoir.

Le dossier des OGM fait du surplace et brouille le fonctionnement des institutions européennes. Comment sortir de l'ornière ?

Aujourd'hui en Europe, seule une minorité de pays est favorable à l'introduction des OGM. Une majorité du Parlement européen y est hostile. Le pire serait que nous soyons dans la confusion générale. Je perçois aussi une inquiétude concernant la négociation commerciale engagée avec les Etats-Unis avec la crainte que les OGM reviennent par la fenêtre américaine après avoir été chassés par la porte européenne. Donc, nous avons une double clarification à opérer : en Europe et à l'échelle du monde. Concernant l'Europe, je souhaite que nous trouvions un texte bénéficiant d'une sécurité juridique permettant aux pays qui ne veulent pas de cultures OGM d'être respectés dans leur choix. Pour le maïs TC1507, qui fait l'actualité, la France s'est prononcée contre l'autorisation de semis. La même position vaut pour le Mon810.

Mais ne vont-ils pas arriver par la « fenêtre américaine » via la négociation commerciale avec les Etats-Unis ?

Nous avons besoin, pour notre industrie et notre agriculture, d'accéder à des marchés qui nous sont aujourd'hui en partie fermés. C'est pourquoi je ne me suis pas opposé à l'ouverture de la négociation commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis. Mais j'y ai mis des conditions. Le mandat qui a été donné à la Commission européenne tient compte du caractère spécifique de l'agriculture. Je l'ai dit d'ailleurs au président Barack Obama. Je suis pour que nous allions vite mais je ne céderai pas sur la question de la sécurité alimentaire, et pas davantage sur celle des produits sensibles comme les viandes et les produits amyliques notamment. Car ce n'est plus seulement un problème de compétitivité ou de distorsion commerciale mais une exigence de sécurité et de qualité.

Comment comptez-vous encourager la chimie verte ?

C'est incontestablement une perspective d'avenir. La chimie verte fait partie des 34 plans industriels qu'Arnaud Montebourg a identifiés et aussi des innovations de rupture que la commission Lauvergeon a définies. La transformation des céréales ouvre aussi des possibilités immenses. C'est pourquoi nous allons soutenir la recherche dans des domaines aussi variés que les biopolymères, la pharmacie, les biocarburants. La chimie verte, c'est un atout de diversification agricole et d'indépendance nationale. C'est un vecteur de création d'emplois et un enjeu essentiel pour réussir la transition énergétique et valoriser des déchets.

Le « projet des 1.000 vaches », dans la Somme, est controversé. Est-ce pour vous un modèle d'avenir ?

Jusqu'à récemment quand il s'agissait de mille vaches, le projet était à un plateau de mille vaches

Jusqu'à récemment quand j'entendais « mille vaches » je pensais à un plateau de mille vaches dans le Limousin, une région magnifique et dont la production animale fait la fierté. Ce dont vous parlez n'a rien à voir. Il s'agit d'une usine. Non pas que nous n'ayons pas besoin de structures économiques importantes. Mais à ce niveau-là se posent nécessairement des problèmes pour l'environnement et pour le voisinage. Des décisions ont d'ailleurs été prises par l'autorité préfectorale pour faire respecter le droit. Dans le même temps, je me refuse à opposer les agricultures entre elles car notre modèle repose sur leur diversité et la complémentarité. Faut-il légiférer sur le statut de l'animal ?

Notre pays a le don d'ouvrir des débats pour nous opposer fébrilement... et je ne parle pas que des animaux ! Nous sommes en fait unis sur un certain nombre de principes et de valeurs. En France, nous aimons les animaux. Et les premiers qui les aiment ce sont ceux les éleveurs qui les soignent. Un agriculteur qui maltraiterait son cheptel détruirait son propre patrimoine. A juste raison beaucoup d'efforts ont été réalisés pour le bien-être animal sans qu'il soit nécessaire de le traduire par une loi. Dans le code rural notamment, l'animal est déjà considéré comme un être sensible. Pourquoi ajouter d'autres considérations ? Car, pour appeler les choses par leur nom, l'élevage aboutit à un moment à ce que l'animal soit abattu. Aussi, nous devons veiller à faire respecter des conditions qui ne le fassent pas souffrir.

Vous n'envisagez donc pas d'abandonner la consommation de viande ?

Je mange de la viande régulièrement et avec plaisir ! Beaucoup de Français voudraient sans doute pouvoir en manger davantage. Il faut savoir expliquer aux enfants l'origine de ce que nous mangeons. C'est notre devoir de parents et d'éducateurs.